

https://www.francetvinfo.fr/societe/education/a-quoi-correspond-la-somme-de-500-000-euros-facturee-par-le-cabinet-de-conseil-mckinsey-a-l-education-nationale_4923851.html Fabien Magnenou 2022 Extraits

A quoi correspond la somme de 500 000 euros facturée par le cabinet de conseil McKinsey à l'Education nationale ?

Une commission d'enquête du Sénat se penche sur l'influence des cabinets de conseil, qui fournissent régulièrement des prestations aux ministères. Chaque année, hors informatique, le montant de ces prestations s'élève en moyenne à 140 millions d'euros.

Près de 500 000 euros pour préparer un séminaire. Le cabinet McKinsey est de nouveau montré du doigt après l'audition de deux de ses cadres au Sénat, mercredi 19 janvier, dans le cadre d'une commission d'enquête sur l'influence des cabinets de conseil. Le directeur associé de McKinsey France, Karim Tadjeeddine, a notamment été interrogé par la sénatrice communiste Eliane Assassi, à propos d'un contrat de 496 800 euros facturé à l'Education nationale. Le responsable s'est contenté d'évoquer l'organisation d'un "séminaire" pour "réfléchir aux grandes tendances des évolutions du secteur de l'enseignement".

Le directeur associé de McKinsey France a également décrit des "*travaux de benchmarking, de comparaison*" des évolutions du métier d'enseignant et des systèmes éducatifs en Europe. *"Dans cette réflexion"*, Karim Tadjeeddine précise avoir accompagné la Direction interministérielle de la Transformation publique (DITP), qui dépend du ministère éponyme. Installée en 2017, la DITP fait office de guichet unique pour les ministères – à l'exception de celui de Défense – et son rôle est d'orchestrer le système général des commandes passées par les différents ministères.

Le ministère de l'Education nationale confirme à franceinfo avoir sollicité la DITP, en janvier 2020, pour obtenir des éléments de comparaison internationale en vue d'un colloque international, prévu trois mois plus tard à l'Unesco. La moitié du coût a été pris en charge par ce ministère, et l'autre a été assurée par la DITP. Le cabinet McKinsey avait pour mission d'apporter un "*éclairage sur le positionnement/rôle du métier d'enseignant dans des pays faisant référence*", ainsi que sur "*certaines composantes du fonctionnement opérationnel des systèmes scolaires étrangers*".

Mais le montant d'un demi-million d'euros a fait bondir la rapporteure de la commission d'enquête, la sénatrice Eliane Assassi, qui compile actuellement les différents bons de commande signés par les ministères.

[...]

Ce recours répété à des cabinets de conseil privés en agace plus d'un. *"Il est incompréhensible que le ministère aille chercher, à l'extérieur, des cabinets, surtout pour de telles sommes*, explique à franceinfo Sophie Vénétitay, secrétaire générale du Snes-FSU. *"Il y a déjà les compétences en interne."* Le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco), une instance indépendante, a justement pour objectif d'accompagner les politiques de pratiques scolaires. Et tous les deux ans, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) produit notamment un rapport comparatif sur l'Europe de l'éducation – le dernier date de 2020. *"Nous n'aurions pas été en capacité d'apporter notre concours à la mission"*, répond toutefois le service, *"car la Depp n'a pas de mission de benchmarking international en dehors des données statistiques"*.

Au-delà des questions de compétence, qui peuvent être débattues, ces recours aux consultants privés sont parfois motivés par des contraintes de temps. Et quelles que soient les raisons ayant motivé ce recours, cette mission *"a été menée dans la stricte application de [la règle du] tourniquet, qui permet à différents cabinets d'être sollicités sans qu'il y ait de choix favorisant untel ou untel"*, a fait valoir Amélie de Montchalin. Le sénateur Arnaud Bazin a toutefois rappelé à la ministre que le cabinet McKinsey avait décroché onze contrats auprès de l'Etat, pour un montant total de 13,5 millions d'euros... [...]